

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Le dénombrement de la population en France

Journal de la société statistique de Paris, tome 28 (1887), p. 59-63

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1887__28__59_0

© Société de statistique de Paris, 1887, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LE DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION EN FRANCE.

Le *Journal officiel* du 6 janvier 1887 a publié le rapport du ministre de l'intérieur sur le recensement de 1886.

Nous en extrayons les observations et les tableaux qui suivent :

D'après le dénombrement de 1881, qui a eu lieu au mois de décembre de la

même année, le nombre des arrondissements était de 362, celui des cantons de 2,868 et celui des communes de 36,097. Quant à la population totale, elle s'élevait à 37,672,048 habitants.

On compte actuellement 362 arrondissements, 2,871 cantons, 36,121 communes et 38,218,903 habitants.

Le nombre des arrondissements est donc resté le même; celui des cantons a augmenté de 3 unités par suite de la création de deux nouvelles justices de paix à Marseille (Loi du 13 novembre 1885), et d'une nouvelle circonscription judiciaire à Denain (Nord) [Loi du 29 décembre 1886].

Quant au chiffre des communes, il s'est accru de 23, déduction faite de sept suppressions prononcées depuis le précédent recensement.

Ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, lors du précédent dénombrement, les 87 départements de la France comptaient 37,672,048 habitants. La population recensée en 1886 s'élève à 38,218,903 individus; c'est donc une augmentation de 546,855.

Pendant la période de 1876 à 1881, l'accroissement avait été plus sensible (766,260); mais il faut tenir compte de cette circonstance que le recensement de 1881 a porté sur un espace complet de cinq années, tandis que celui de 1886 n'embrasse qu'une période de quatre ans et cinq mois environ (de fin décembre 1881 à fin mai 1886).

L'état ci-après indique comment se répartissent, par département, les augmentations et diminutions de population.

État comparatif de la population des départements en 1886 et 1881.

DÉPARTEMENTS.	POPULATION		AUGMENTATION.	DIMINUTION.
	en 1886.	en 1881.		
Ain	364,408	363,472	936	»
Aisne	555,925	556,891	»	966
Allier	424,582	416,759	7,823	»
Alpes (Basses-)	129,494	131,918	»	2,424
Alpes (Hautes-)	122,924	121,787	1,137	»
Alpes-Maritimes	238,057	226,621	11,436	»
Ardèche	375,472	376,867	»	1,395
Ardennes	332,759	333,675	»	916
Ariège	237,619	240,601	»	2,982
Aube	257,374	255,326	2,048	»
Aude	332,080	327,942	4,138	»
Aveyron	415,826	415,075	751	»
Belfort (territoire de)	79,758	74,244	5,514	»
Bouches-du-Rhône	604,857	589,028	15,829	»
Calvados	437,267	439,830	»	2,563
Cantal	241,742	236,190	5,552	»
Charente	366,408	370,822	»	4,414
Charente-Inférieure	462,803	466,416	»	3,613
Cher	355,349	351,405	3,944	»
Corrèze	326,494	317,066	9,428	»
Corse	278,501	272,639	5,862	»
Côte-d'Or	381,574	382,819	»	1,245
Côtes-du-Nord	628,256	627,585	671	»
Creuse	284,942	278,782	6,160	»
Dordogne	492,205	495,037	»	2,832
Doubs	310,963	310,827	136	»
Drôme	314,615	313,763	852	»
Eure	358,829	364,291	»	5,462
Eure-et-Loir	283,719	280,097	3,622	»

Finistère	707,820	681,564	26,256	»
Gard	417,099	415,629	1,470	»
Garonne (Haute-).	481,169	478,009	3,160	»
Gers	274,391	281,532	»	7,141
Gironde	775,845	748,703	27,142	»
Hérault.	439,044	441,527	»	2,483
Ille-et-Vilaine	621,384	615,480	5,904	»
Indre	296,147	287,705	8,442	»
Indre-et-Loire.	340,921	329,160	11,761	»
Isère.	581,680	580,271	1,409	»
Jura	281,292	285,263	»	3,971
Landes.	302,366	301,143	1,123	»
Loir-et-Cher.	279,214	275,713	3,501	»
Loire.	603,384	599,836	3,548	»
Loire (Haute-).	320,063	316,461	3,602	»
Loire-Inférieure	643,884	625,625	18,259	»
Loiret	374,875	368,526	6,349	»
Lot	271,514	280,269	»	8,755
Lot-et-Garonne	307,437	312,081	»	4,644
Lozère	141,264	143,565	»	2,301
Maine-et-Loire.	527,680	523,491	4,189	»
Manche.	520,865	526,377	»	5,512
Marne	429,494	421,800	7,694	»
Marne (Haute-)	247,781	254,876	»	7,095
Mayenne	340,063	344,881	»	4,818
Meurthe-et-Moselle	431,693	419,317	13,376	»
Meuse	291,971	289,861	2,110	»
Morbihan	535,256	521,614	12,642	»
Nièvre	347,645	347,576	69	»
Nord.	1,670,184	1,603,259	66,925	»
Oise	403,146	406,555	»	1,409
Orne.	367,248	376,126	»	8,878
Pas-de-Calais	853,526	819,022	34,504	»
Puy-de-Dôme	570,964	566,064	4,900	»
Pyrénées (Basses-)	432,994	434,366	»	1,367
Pyrénées (Hautes-)	234,825	236,474	»	1,649
Pyrénées-Orientales	211,187	208,855	2,332	»
Rhône	772,912	741,470	31,442	»
Saône (Haute-).	290,954	295,905	»	4,956
Saône-et-Loire	625,885	625,589	296	»
Sarthe	436,111	438,917	»	2,806
Savoie	267,428	266,438	990	»
Savoie (Haute-)	275,018	274,087	931	»
Seine.	2,961,089	2,799,329	161,760	»
Seine-Inférieure.	833,386	814,068	19,318	»
Seine-et-Marne	355,136	348,991	6,145	»
Seine-et-Oise	618,089	577,798	40,291	»
Sèvres (Deux-)	353,766	350,103	3,663	»
Somme.	548,982	550,837	»	1,855
Tarn.	358,757	359,223	»	466
Tarn-et-Garonne.	214,046	217,056	»	3,010
Var	283,689	288,577	»	4,888
Vaucluse	241,787	244,149	»	2,362
Vendée.	434,808	421,642	13,166	»
Vienne.	342,785	340,295	2,490	»
Vienne (Haute-)	363,182	349,332	13,850	»
Vosges	413,707	406,862	6,845	»
Yonne	355,364	357,029	»	1,665
Total.	<u>38,218,903</u>	<u>37,672,048</u>	<u>Aug^{tion} : 546,855</u>	

On voit, d'après ce tableau, que 58 départements sont en progression, tandis que dans les 29 autres il y a décroissance.

Parmi les premiers, il faut citer le Finistère, la Gironde, la Loire-Inférieure, le Nord, le Pas-de-Calais, le Rhône, la Seine, et le département de Seine-et-Oise. Quant aux diminutions, elles sont surtout sensibles dans les départements de l'Eure, du Gers, du Lot, de la Haute-Marne, de l'Orne.

En 1881, 53 départements étaient en augmentation et 34 en décroissance ; la proportion est donc restée à peu près la même. Le tableau ci-dessous, qui présente la population des villes les plus importantes, c'est-à-dire ayant au moins 30,000 âmes, montre que le déplacement s'opère surtout au profit des grands centres ; c'est là une loi d'attraction qu'explique aisément le plus de facilité des conditions d'existence dans les grandes agglomérations.

*État comparatif de la population en 1886 et 1881 dans les villes
ayant plus de 30,000 âmes.*

VILLES.	POPULATION		AUGMEN- TATION.	DIMINUTION.
	en 1886.	en 1881.		
Saint-Quentin (Aisne).	47,353	45,838	1,515	»
Nice (Alpes-Maritimes)	77,478	66,279	11,199	»
Troyes (Aube)	46,972	46,067	905	»
Marseille (Bouches-du-Rhône) .	376,143	360,099	16,044	»
Caen (Calvados)	43,809	41,508	2,301	»
Angoulême (Charente)	34,647	32,567	2,080	»
Rochefort (Charente-Inférieure)	31,236	27,854	3,402	»
Bourges (Cher)	42,829	40,217	2,612	»
Dijon (Côte-d'Or)	60,855	55,453	5,402	»
Besançon (Doubs)	56,511	57,067	»	556
Brest (Finistère)	70,778	66,110	4,668	»
Nîmes (Gard)	69,898	63,552	6,346	»
Toulouse (Haute-Garonne) . . .	147,617	140,289	7,328	»
Bordeaux (Gironde)	240,582	221,305	19,277	»
Béziers (Hérault)	42,785	42,915	»	130
Cette (Hérault)	37,058	35,517	1,541	»
Montpellier (Hérault)	56,765	56,005	760	»
Rennes (Ille-et-Vilaine)	66,139	60,974	5,165	»
Tours (Indre-et-Loire)	59,585	52,209	7,376	»
Grenoble (Isère)	52,484	51,371	1,113	»
Saint-Étienne (Loire)	117,875	123,813	»	5,938
Nantes (Loire-Inférieure)	127,482	124,319	3,163	»
Orléans (Loiret)	60,826	57,264	3,562	»
Angers (Maine-et-Loire)	73,044	68,049	4,995	»
Cherbourg (Manche)	37,013	35,691	1,322	»
Reims (Marne)	97,903	93,823	4,080	»
Laval (Mayenne)	30,627	29,889	738	»
Nancy (Meurthe-et-Moselle) . . .	79,038	73,225	5,813	»
Lorient (Morbihan)	40,055	37,812	2,243	»
Douai (Nord)	30,030	26,172	3,858	»
Dunkerque (Nord)	38,025	37,328	697	»
Lille (Nord)	188,272	178,144	10,128	»
Roubaix (Nord)	100,299	91,757	8,542	»
Tourcoing (Nord)	58,008	51,895	6,113	»
Boulogne (Pas-de-Calais)	45,916	44,842	1,074	»
Calais (Pas-de-Calais) [1]	58,969	46,819	12,150	»
Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	46,718	43,033	3,685	»
Pau (Basses-Pyrénées)	30,626	29,971	655	»
Perpignan (Pyrénées-Orientales)	34,183	31,735	2,448	»
Lyon (Rhône)	401,930	376,613	25,317	»

(1) Les villes de Calais et de Saint-Pierre-lès-Calais ont été réunies en une seule municipalité. (Loi du 19 janvier 1885.)

Le Mans (Sarthe)	57,591	55,347	2,244	»
Paris (Seine)	2,344,550	2,269,023	75,527	»
Boulogne (Seine)	30,084	25,825	4,259	»
Levallois-Perret (Seine)	35,649	29,519	6,130	»
Saint-Denis (Seine)	48,009	43,895	4,114	»
Le Havre (Seine-Inférieure)	112,074	105,867	6,207	»
Rouen (Seine-Inférieure)	107,163	105,906	1,257	»
Versailles (Seine-et-Oise)	49,852	48,324	1,528	»
Amiens (Somme)	80,288	74,170	6,118	»
Toulon (Var)	70,122	70,103	19	»
Avignon (Vaucluse)	41,007	37,657	3,350	»
Poitiers (Vienne)	36,878	36,210	668	»
Limoges (Haute-Vienne)	68,477	63,765	4,712	»
Totaux	6,440,127	6,131,001	Aug^{tion} : 309,126	

D'après ce tableau, on constate, en effet, qu'à elles seules les villes ci-dessus désignées représentent un accroissement de population de 309,126 habitants.

Il est à remarquer cependant que la ville de Saint-Étienne, qui déjà avait perdu 2,206 habitants de 1876 à 1881, est de nouveau en décroissance de 5,938, et que, pour Paris, l'augmentation n'est que de 75,527 habitants, alors qu'elle était en 1881, de 280,217.

Il est certain que la population de quelques grandes villes à une tendance marquée à se répandre dans la banlieue afin de pouvoir ainsi participer aux avantages qu'offre le voisinage de la cité, sans subir les charges équivalentes, et peut-être est-ce là une des causes pour lesquelles le mouvement ascensionnel de la population se ralentit. L'augmentation des communes de Boulogne, Levallois-Perret et Saint-Denis, qui voient leur population s'accroître tous les ans dans des proportions considérables et qui comptent aujourd'hui de 30,000 à 48,000 habitants, semble justifier cette hypothèse.

D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que les deux précédents recensements ont été faits au mois de décembre, tandis que le dernier a eu lieu le 30 mai et que, par suite, les conditions dans lesquelles ces opérations se sont effectuées n'étaient pas identiques.

J'indiquerai, pour compléter cet exposé, le classement de toutes les communes de la France d'après le chiffre de leur population, ce renseignement pouvant offrir quelque intérêt pour l'étude des lois fiscales ou municipales.

Nombre des communes ayant une population :

Au-dessous de 100 habitants	768
De 101 à 200 —	3,600
De 201 à 300 —	4,895
De 301 à 400 —	4,299
De 401 à 500 —	3,619
De 501 à 1,000 —	10,362
De 1,001 à 1,500 —	3,945
De 1,501 à 2,000 —	1,892
De 2,001 à 2,500 —	828
De 2,501 à 3,000 —	553
De 3,001 à 3,500 —	335
De 3,501 à 4,000 —	218
De 4,001 à 5,000 —	245
De 5,001 à 10,000 —	328
De 10,001 à 20,000 —	135
De 20,001 habitants et au-dessus	99
Total	36,121